

Le risque incendie dans le Jura



Un département boisé

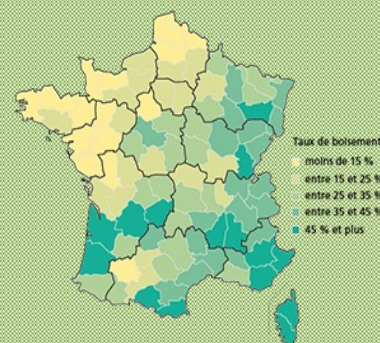
46 % de surfaces boisées¹

13^e département le plus boisé de France

Un Jura plus chaud et sec d'ici 2100

Dans le cadre d'un scénario sans politique climatique² :

- + 5°C
- 3 fois plus de jours anormalement chaud
- 30 jours secs consécutifs



Carte départementale des taux de boisement

Un facteur aggravant : la pyrale du buis



O. Baubet, DSF

Plusieurs milliers d'hectares de buis défoliés (= perte de feuilles) depuis 2017 dans le Jura

➔ **Combustibilité et inflammabilité** en période de défoliation



C.Deplaude - Le Progrès 26/07/18

Maisod, le 23 juillet 2018

60 ha de forêt sont partis en fumée suite à un feu mal maîtrisé sur la commune de Maisod³



P.Guillaume - Le Progrès 27/03/19

2019, une année qui commence mal

Faibles précipitations induisent une recharge insuffisante des nappes = **Déficit hydrique**

Attaques de la pyrale du buis sur la Région des Lacs, Petite Montagne et secteur de Saint Claude = **Risque incendie accru**

Mars 2019 : des pratiques d'écobuages (nettoyage des espaces par le feu) provoquent un incendie de **20 ha** sur Saint Claude⁴

¹ Inventaires Forestier National, PEFC Franche Comté, URACoFor Franche-Comté - ² www.drias-climat.fr - ³ Le Progrès, le 23/04/19 - ⁴ Le Progrès, le 27/03/19

Campagne de prévention contre le risque incendie 2019

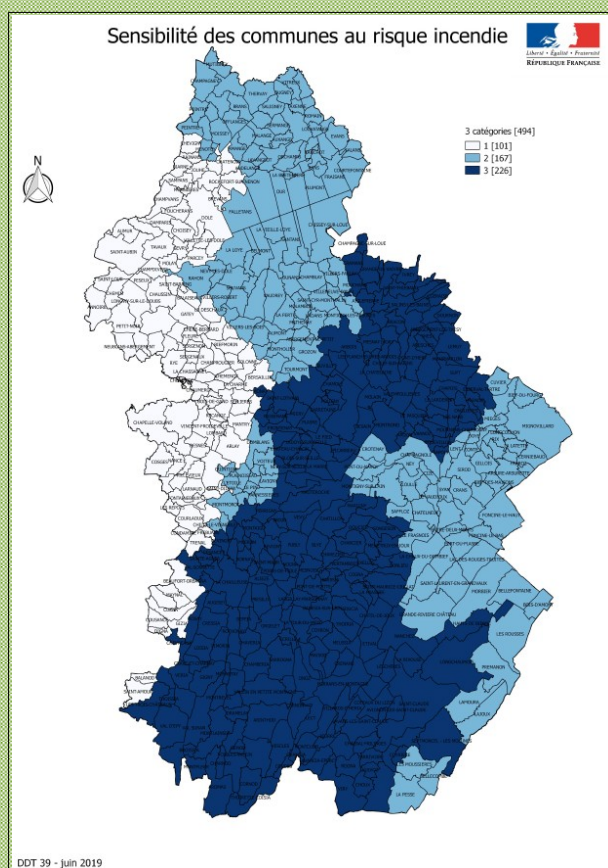
Depuis l'automne 2018, la DDT du Jura en collaboration avec l'ensemble des acteurs du groupe de travail « feu de forêt », a réalisé une cartographie des communes les plus sensibles au risque incendie.

4 critères ont été retenus pour élaborer cette cartographie :

- x présence de buis
- x type de région écologique (microclimat)
- x taux de boisement
- x essences d'arbres forestier

3 zones ont été retenus :

- x **Zone 1** : risque faible
- x **Zone 2** : risque modéré
- x **Zone 3** : risque élevé



Le plan d'action

Création de deux affiches de prévention
(1) les pratiques en forêt
(2) les activités domestiques

Affichage dans différents secteurs
(forêts, lieux touristiques, communes ...)

Articles sur les réseaux sociaux
(Préfecture, PNR, CRPF)

Articles de presse

Sensibilisation de l'ensemble des maires

Affichage des affiches dans les communes en zone 3

Sensibilisations des différents acteurs du tourisme et du sport (campings, hôtels, clubs sportifs ...)

Actions de prévention sur le terrain
(SDIS et Gendarmerie)

Si nécessaire, prise d'arrêtés préfectoraux d'interdiction d'usage du feu



Affiche de la campagne nationale - 2019